

■ Zones humides de Lozère

Un patrimoine commun à mieux connaître

Le Conservatoire Espaces Naturels (CEN48) nous fait parvenir ce texte :

"Sagnes, narces, sognes ou narcettes : autant d'appellations locales désignant ces milieux singuliers que sont les zones humides... Entre terres et eaux, sources de nombreuses légendes et souvent méconnues, les zones humides font l'objet d'une attention et d'une reconnaissance récente. Ces milieux naturels rendent en effet de multiples services et constituent un patrimoine commun que nous vous invitons à découvrir.

LES ZONES HUMIDES EN FRANCE

Longtemps malmenées, les zones humides ont subi, à l'échelle internationale, une régression particulièrement radicale durant le 20^e siècle. En France plus de la moitié des zones humides ont été détruites entre 1960 et 1990. Les milieux humides font partie des écosystèmes les plus riches et les plus diversifiés de notre planète. Marais, prairies inondables, forêt de rives, prés salés, tourbières, lagunes, mares, mangroves désignent autant de zones humides différentes. Leur point commun : l'eau. Douce ou salée, présente de manière permanente ou temporaire, l'eau influence de différentes manières les sols et la végétation dont dépendent de nombreuses espèces. Ainsi, en France, les milieux humides couvrent seulement 3 % du territoire métropolitain mais ce sont 30 % des plantes remarquables et menacées qui y sont inféodées. Ces milieux sont indispensables à la reproduction des amphibiens et 50 % des espèces d'oiseaux en dépendent.

LES ZONES HUMIDES EN LOZÈRE

Les zones humides de Lozère n'ont pas échappé à la dynamique globale de régression et de dégradation : 2 000 hectares ont ainsi disparu entre 1963 et 2006 sur la partie lozérienne du plateau de l'Aubrac soit, en 40 ans, une perte de 30 % des surfaces de zones humides sur ce territoire. Située au carrefour du massif central et de la Méditerranée, et en tête de trois grands bassins hydrographiques (Adour-Garonne, Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse), la Lozère, caractérisée par une géologie et des régions naturelles contrastées, reste exceptionnelle en matière de zones humides et de biodiversité : ces milieux couvrent ainsi plus de 11 000 hectares sur le département. Le plateau de l'Aubrac, le massif de la Margeride et, dans une moindre mesure le mont Lozère, en sont particulièrement pourvus. Plus au sud, les Gorges et bordures de Causses abritent également de

nombreuses zones humides, moins connues, réparties au gré des affleurements marneux. De surface réduite, ces petites zones humides calcaires participent, avec les mares et lavognes, à la grande diversité d'espèces et d'habitats naturels caractérisant les milieux humides de Lozère. Enfin, plus localement, des cordons boisés sont présents en bordure de cours d'eau : ces bois de rive ou ripisylves jouent un grand rôle dans le fonctionnement des rivières.

LES TOURBIÈRES

Les tourbières, véritables vestiges des dernières glaciations, sont particulièrement bien représentées en Lozère : avec 5 000 hectares recensés à l'heure actuelle sur le département, ce sont 5 % des surfaces de tourbières estimées en France. Outre les tourbières, caractérisées par (et dépendantes) d'un sol constamment gorgé d'eau, les prairies et pelouses humides composent l'autre grand ensemble des zones humides du département. De nature plus "ordinaire", ces prairies, liées à des battements de nappes plus importants que les tourbières présentent, selon leur

nature, leur état de conservation et la gestion qui est menée des physionomies différentes. Des fleurs discrètes mais d'un bleu profond, peuvent être observées en fin d'été au sein de certaines de ces prairies : il s'agit de la Gentiane pneumonanthe, sensible à la fertilisation, et dont dépend aussi la survie d'un papillon protégé mais toujours menacé, l'Azuré des mouillères. Au total ce sont 34 espèces végétales remarquables, dont 13 protégées, qui sont recensées à ce jour dans les zones humides de Lozère dont des plantes particulièrement emblématiques. C'est le cas d'espèces boréales qui ont trouvé refuge dans certaines tourbières du département : le Bouleau nain, la Ligulaire de Sibérie, l'Andromède ou le Saule des lapons sont autant d'espèces pour lesquelles la responsabilité du département est majeure.

PROJECTION LE 12 AVRIL

Venez découvrir le lien étonnant unissant la gentiane pneumonanthe et l'Azuré des mouillères samedi 12 avril à Châteauneuf-de-Randon : ces espèces font partie des protagonistes du film documentaire "Ô Papillons" projeté à 14h30 à l'amphithéâtre de la mairie de Châteauneuf-de-Randon. Projection gratuite et ouverte à tous, suivie d'échanges sur la biodiversité, proposée dans le cadre de l'assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels de Lozère.



La Ligulaire de Sibérie
(photo CEN 48)